

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 10

Artikel: La sauça âi câprès
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198069>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rhumatisme le plous invétéré, au bout de deux ou trois frictions.

Oh ! ze sais bien que vous riez, que vous vous moquez et que vous dites : « C'est oune sarlatan comme les autres » ; mais non, ze ne suis pas oune de ces zens-là qui ne sont pas honnêtes et la preuve, voulez-vous la preuve, c'est que ze vais vous soulazer auzourd'hui tous... tous ceux qui souffrent, *gratuitement*. Z'invite donc tous ceux qui, dans cette honorable assistance, ont du lumbago, de la sciatique, de l'arthrite, du rhumatisme articulaire ou mouscoulaire, de s'approsser ici, et ze me ferai oune grande plaisir de les soulazer.

Craignez rien, mesdames et messieurs, avez pas peur, ça ne fait noulement de mal... Rien qu'oune petite friction de cette pierre bleue que voici.

Personne ne se présentait, et j'en augurais déjà que le public genevois, quoique cosmopolite, est extraordinairement éclairé.

Et l'orateur plongeait ses yeux noirs malicieux dans la foule, mais sans résultat.

Et la bise soufflait toujours.

A la fin, des rangs serrés qui se pressaient au pied de la tribune, on vit sortir un petit homme vouté, marchant péniblement, aidé de deux cannes. Le valet l'aida à monter les degrés, lui présenta un siège, et le directeur l'accueillit avec tous les égards dus à un premier client. Il lui demanda d'où il souffrait. Le petit vieux indiqua les régions intercostales. Puis on lui fit enlever son veston, ouvrir son gilet de flanelle et on se mit en devoir de frictionner les parties souffrantes avec la fameuse pierre bleue.

« Que sentez-vous maintenant ? » demanda-t-il au client.

— Je ne sens plus rien.

— Ze le savais bien, mon ami. Encore trois frictions comme ça et vous serez radicalement guéri.

L'amorce était jetée ; elle avait pris.

Dès ce moment, on vit s'avancer au pied de l'escalier quelques timides qui eurent à surmonter leur répugnance à se faire traiter en public, mais qui arrivèrent pourtant sur la plateforme ; après eux, quelques incrédules qui ne voulaient que voir ce qui en était pour ensuite se moquer des autres ; le défilé dura bien deux heures ; après quoi l'opérateur jugeant sa matinée bien réussie, annonça que l'après-midi, sur la même place de Coutance, aurait lieu la vente des pierres à guérir. Je n'eus pas l'heur d'assister à la deuxième partie de la comédie, mais on pouvait aisément inférer de la première, un bon résultat financier.

Quelques semaines plus tard, j'eus l'occasion de raconter ces scènes à un monsieur versé dans les sciences psychiques, et je lui exprimai mon étonnement de la crédulité d'une foule qui n'était pas composée d'imbéciles, mais de gens plus ou moins cultivés, et surtout très ergoteurs.

« Il n'y a dans ce qui vous étonne, me dit-il, pas autre chose qu'un phénomène de suggestion. »

« Le charlatan de Coutance savait jouer du charlatanisme en virtuose ; il connaissait la puissance captivante de la mise en scène et l'employait avec un art consommé ; il connaissait l'excitation mentale produite par l'attente de quelque chose d'extraordinaire ; il savait que l'amorce manque rarement son effet ; or l'amorce, c'était le petit vieux perclus ; soyez certaine que celui-ci était un compère, bien rétribué pour jouer son rôle. »

« Nous avons tous à des degrés variables une certaine tendance à croire ce qu'on nous dit, et en cela nous ressemblons fort aux enfants. La crédulité est plus forte chez les enfants et chez les femmes que chez les hommes, elle est surtout intense chez les ignorants. Lorsqu'elle est amenée par la crédulité sincère ou enthousiaste des autres, il y a suggestion, suggestion inconsciente, mais subie invinciblement. Le délire des

» foulés si prompt à monter comme un torrent » dévastateur n'a pas d'autre cause.

» On pourrait d'ailleurs donner maintes » preuves de la facilité avec laquelle on peut » produire certaines illusions chez les autres. »

Madame DESCHAMPS.

Curieux, les mariés !

Curieux, les mariés ! Ils voudraient tout avoir. Non contents des attraits indiscutables de la vie de famille, des « embarras charmants de la paternité », ils jalouent encore les célibataires.

« Heureux, les vieux garçons, disent-ils ; ils sont au moins indépendants ! »

Tout doux, messieurs les maris, l'indépendance du célibat est souvent plus apparente que réelle. Si l'homme marié est l'esclave de ses devoirs conjugaux — et quel doux esclavage ! — le vieux garçon, lui, est mainfes fois l'esclave de tout le monde, l'esclave d'une foule de circonstances, l'esclave de ses petites faiblesses, de ses manies, enfin, qui ne sont pas les moins tyranniques.

Cependant, tout cela ne signifie rien pour les mariés. Ils ont mille bons arguments pour nous prouver, à nous autres célibataires, qu'ils ne sont pas les moins bien partagés, mais que nous sommes les plus heureux.

Ne serait-ce point que personne, ici bas, ne sait se contenter de son sort, l'accepter joyeusement, en chercher les bons, plutôt que les mauvais côtés ? On l'a dit souvent : « Nous ne sommes bien qu'ou nous ne sommes pas. » C'est toujours vrai.

Deux de nos amis, mariés tous les deux et qui ne voudraient point changer leur sort contre le nôtre, ne s'évertuaient-ils pas, l'autre soir, à nous convaincre que le goût des choses artistiques, qu'on s'y veuille adonner comme professionnel ou comme simple amateur, se concilie difficilement avec les devoirs plus ou moins prosaïques de la vie de famille. Et cela, d'ailleurs, aussi bien pour la femme que pour le mari.

Quoique garçon, et par conséquent mal placé pour en bien juger, nous soutenions mordicus le contraire.

« Mais, disions-nous, être mari, être père, c'est un art, un art tout comme un autre et non le moins intéressant. Victor Hugo ne dut-il pas à « l'art d'être grand-père » nombre de ses joies les plus pures et de ses plus heureuses inspirations ? Et tant d'autres, que nous ne pouvons citer... »

Hélas, Victor Hugo lui-même n'y put rien ; il n'eut pas plus de succès que nous.

« Ta, ta, ta, ta, des mots que tout cela, exclama l'un de nos interlocuteurs. Tiens, ajouta-t-il, tu sais le plaisir que j'ai à venir à nos petites réunions d'amis. C'est pour ainsi dire le seul soir que je passe hors de la maison. Ce jour-là, en souplant, déjà, je songe aux joyeuses fantaisies littéraires ou musicales que je vais entendre... ou débiter. En quittant mon logis, je suis tout aux muses et ma femme n'en est point jalouse. Pour un moment, foin des soucis du ménage. »

« Eh bien, mon cher, ce soir, je n'étais pas au bas de l'escalier, que je m'entendis rappeler. C'était ma femme :

« Dis-moi, chéri ! »

— Et quoi, mignonne ?

— Il n'y a plus d'anthracite... !!!

X.

Une horreur d'homme.

On nous raconte que, il y a nombre d'années, les fermières des environs de C^{'''} furent dans un bel émoi : les meilleures pièces de leur linge disparaissaient les unes après les

autres. Elles avaient beau surveiller leur lessive séchant dans les vergers ; toujours, au moment de la rentrer, quelque article manquait, chemise, bonnet, mantelet ou caleçon. D'accuser la bise ou le vent, il n'y avait guère moyen, car le linge était fixé aux cordeaux par de solides pinces ; et puis, ni le vent, ni la bise, si capricieux qu'ils soient, ne s'amusaient à trier. Car il traitait, le mystérieux dévaliseur. Les chemises d'homme, les draps de grosse toile, les belles roulières bleues ne lui disaient rien ; il en voulait systématiquement aux intimes vêtements féminins. Ce voleur devait porter cotillon. Et les soupçons de prendre leur essor :

— Ne serait-ce point cette rien-du-tout de Fanchette, qui se marie à Pâques sans qu'on l'ait jamais vue travailler à son trousseau ?

— Ou bien l'Allemande, qui a eu toutes ses nippes roussies à l'incendie de cet automne ?

— Je me méfierais plutôt de la grande Julie ; elle est bien fière pour une fille qui a été miseé par sa commune !

— La Jenny à Jacques-François ne me dit rien qui vaille ; elle ne va pas au prêche.

— A qui se fier, grand Dieu !

Toutes les femmes se regardaient de travers, et les hommes, amusés tout d'abord, avaient fini, eux aussi, par prendre la chose au sérieux.

Un jour, on arrêta, pour un petit larcin, un journalier, une espèce de cénobite qui vivait dans une masure écartée. Ses meubles furent fouillés. Ils ne contenaient que du linge de femme, du beau linge bien blanc, fleurant bon la lavande, soigneusement plié et rangé. La justice de paix n'en revenait pas d'étonnement, et les braves ménagères encore moins :

— C'était donc lui qui nous volait nos affaires ?

— Qui l'aurait jamais soupçonné ?

— Ah ! il n'y a plus de vertu.

— C'est ma fi vrai, le monde devient bien méchant.

— Mais que pouvait-il faire de notre linge, ce bougre de solitaire ?

— Il le mettait, pardine !

— Taisez-vous donc, mère Louise !

— Je vous dis que lorsqu'on l'a pincé, il avait sur lui, sauf votre respect, la chemise de nuit brodée de madame la ministre.

— Eh ! mon té ti possible !

— Et dire que le misérable est un vieux garçon !

— Quelle horreur d'homme !

V. F.

La sauca ài caprés.

Dou municipau... Tai ! vo z'allà deré, vouaique z'ein onco iena que cé tsancro dè *Conteu* met su lo compto dè clliào respétabllio z'autorità et cé tonaire dè papai a lo diabllio po délavà totès lè municipalità d'ao canton ! Foudrà que lo Conset d'Etat l'ài mettè oodré !

Et bin ! séyi sein cousins ! Vu vo z'ein deré onco iena, mà sarè la derraira (ào mein po stu mà) su lo compto d'ài municipau.

L'étiot dou ; ora, dè quinna coumouna étiot-te ? Ne lo sé pas ào justo.

Noutrés dou citoyens étiot don venas à Lozena. Porquét ? Vo z'ein sèdès atant qué mé !

Quand l'uront fé l'ao coumechons, sè trovavè à l'hàora dè dinà et sont eintrà dein on hôte po medzi oquè ; lo soméliar l'ao montrè 'na paletta lo iavà marquà ti lè bons bocons que poivant medzi et quand l'uront vouaiti dedein, sè sont de :

« No faut coumeinda onna truita ! cein v'ao petètrè no cottà gros, mà ràva ! on chai vint pas tant soveint ! allà l'eint ! »

— La vollia-vo frechaca àobin ein sauce ? l'ao demandè l'ao soméliar.

— Oh ! por no, no faut dè la sauça avoué ! se firont ti dou ; d'aïlleu clliaò pessons n'ont dza pas tant gros à medzi ; apportà-z'eïn pi et pi prào !

Ora, vo sèdès coumeint clliaò couseinaires vo z'arreindzont clliaò pessons deïn clliaò z'hòtets dè vela. Lè font d'aboo coaire bin adrà, pu font on potremet avoué d'ài z'ao, d'ao bouillon, dè la farna et l'ài mettont lo clliaò fo a coài lo pesson ; adon remetont tot ceïn borbottà su lo fu avoué d'ài càprès, que l'est don lè botons de n'espèce d'arbro sauvaizon que vint ne sè fo, et clliaò càprès, que sont tot coumeint d'ài totès petitès cerisès, baillont on goût destra bon à la sauça et, ma fai, ceïn fà redèmeindà, allà pi !

Quand l'ont zu portà cllia truita su la trabllia, avoué on petit saladié dè cllia papetta, ion d'ài municipau copè lo pesson pè lo màiteïn, ein fe ribllia 'na maiti su se n'assièta et l'autro accrotsè lo resto avoué sa fortsetta, pu sè poaisont tsacon on embottà dè cllia sauça.

Po la truita, la trovàvant ball' et bouna, quand bin y'avà clliaò tsancre d'arètès, mà quand l'uront agottà dè cllia sauça, ion d'ài municipau, qu'avà croussi iena dè clliaò càprès, sè met à fèrè 'na potta d'eïn fai.

— Qu'as-tou ? l'ài fe l'autro.

— Oh ! n'est rein ! ne sè pas coumeint d'ài diabllio l'ont fabreqù cllia papetta, mà y'è medzi on n'espèce dè gremailon dè farna qu'ètai, ma fai, rudo crouie !

Mâ pas petou après, vouaiquie que repliantè mè lè deints su 'na càpra et stu iadzo sè met à recratchi lè bocons ein faseint 'na grimace d'ài tonaire. « Mâ ! mâ ! quinna caïneri ont-te fourrà deïn cé commerço ! » se sè dese.

Adon, sè mettont à rebouilli deïn lo saladié avoué l'ao couilli et tràvont 'na demi-dozanna dè clliaò z'affèrès.

— Que d'ài diabllio est-te ceïn ? se sè desirant.

Adon, l'autro municipau sè laivè et sè met à cratchi assebin, ein deseint à son collègue : « Débarrasseint-no d'ice ào pe vito, kà mè vint mau ; clliaò caïons, n'ont-te pas fourrà deïn la sauça d'ài petoles dè tchivvès ! »

L'ont payi l'ao dinà, coumeint dè justo, et sont modà à 'na pinta on pou pe llieïn, fo l'ont bu tsacon trai petits verro dè cognaque po sè fèrè reveni lo tieu.

La moutarde.

La « pierre à aiguiser » dè l'appétit, comme l'appelle Grimod de la Reynière, était déjà connue et appréciée des Grecs, qui l'employaient réduite en poudre dans leurs ragoûts, comme nous le faisons actuellement pour le poivre. A Rome, vers le début de l'ère chrétienne, on commença à préparer ce condiment sous forme de pâte liquide, en broyant la moutarde dans un mortier et en la délayant ensuite avec du vinaigre.

Dans les Gaules, au IV^e siècle, on préparait la moutarde d'une façon qui nous semble aujourd'hui étrange ; on pulvérisait les graines dans un mélange de vinaigre, d'huile d'olive et de miel.

Dès le début du XIII^e siècle, il y avait, à la cour des princes, des officiers de bouche appelés « moutardiers », qui étaient spécialement chargés de la fourniture de cette préparation. Sous saint Louis, les vinaigriers avaient seuls le droit de fabriquer et de vendre de la moutarde. Il existait aussi à cette époque des marchands nommés sauciers qui, lorsque arrivait l'heure du dîner, portaient des sauces dans les maisons et parcouraient les rues de Paris en criant : « Sauce à la moutarde ! sauce à l'ail ! sauce au verjus ! sauce à la ravigote ! » etc. Pantagruel prèdit fréquemment à Panurge qu'il finira crieur de « sauce verte ».

La moutarde paraissait alors sur les tables beaucoup plus souvent qu'aujourd'hui ; elle figurait dans une foule de mets, il y avait même des soupes à la moutarde. Lors des fêtes que le duc de Bourgogne, Eudes IV, donna au roi Philippe de Valois à Rouvres, en 1336, on consuma, en un seul jour,

300 litres de moutarde. Il serait intéressant de savoir combien il fut bu de vin.

Louis XI était grand amateur de moutarde et ne dinait jamais hors du Louvre sans emporter avec lui un peu du précieux condiment favorable à ses digestions.

Parmi les fervents de la moutarde, il faut citer aussi le pape avignonnais, Jean XXII. Il en faisait mettre dans tous les plats qui lui étaient servis. C'est lui qui créa, pour un de ses neveux, cette fameuse charge de « premier moutardier du pape » qui a donné lieu depuis à tant de plaisanteries.

Au XVIII^e siècle le commerce de la moutarde était considérable en France. A Paris, il n'y avait pas moins de 600 moutardiers, tous roulant leur brouette. Leurs statuts les obligeaient à être proprement habillés. Dans leur salle d'assemblée figuraient les portraits de tous les doyens de la corporation.

Au XIX^e siècle, Angers et Dijon étaient les centres de la culture et de la fabrication de la moutarde française. Dijon les accapara bientôt et s'en fit une spécialité qu'il a gardée jusqu'à ces dernières années.

(La Science illustrée.)

Inscription latine. — Un prétendu savant s'était fait le cicérone de dames étrangères qui visitaient une vieille cathédrale. Arrivés devant un mausolée où on lisait cette épitaphe : *Hic jacet mortaliū honor, decus pacis et Amor bellitremor*, etc., nos visiteuses demandèrent à leur guide de bien bien vouloir leur traduire cette inscription.

Notre homme, qui ne savait pas le latin, ne voulant pas toutefois trahir son ignorance, fait mine de se recueillir et dit tout à coup avec assurance :

« Mesdames, cette inscription est très ancienne, néanmoins, j'espère bien la déchiffrer. D'abord *hic jacet* veut dire il j'asait : c'était à ce qu'il paraît un bavard ; l'inscription n'a pu le taire, on ne doit que la vérité aux morts. *Mortaliū*, mort à Lyon, c'est clair. *Honor*, au nord, c'est plus précis encore. *Decus pacis*. Ah ! le malheureux, il n'avait pas six écus, et *amor*, et à sa mort pas six écus vaillants.

Enfin *bellitremor*, le bélitre est mort, qualification quelque peu injurieuse, mais qui s'explique par le désappointement des héritiers du défunt, en présence d'une si piètre succession.

Les biens de ce monde. — Il y a eu de tout temps et il y aura toujours des hommes fortement attachés aux biens de ce monde, mais il serait difficile d'en rencontrer un plus bel échantillon que celui dont nous allons parler. Nous tenons le fait d'un avocat de notre ville : il n'est donc pas possible d'en douter.

Un bon gros riche Lausannois, parvenu au terme de sa carrière, se décide enfin à appeler son notaire pour lui dicter ses dernières volontés. Le vieillard n'avait pas d'enfants, mais en revanche il possédait force créances, des prés, des champs, des vignes, maisons en ville et à la campagne.

Après une longue distribution de tous ses biens à des neveux, des nièces, des cousins et des amis, le notaire s'aperçut qu'il n'avait pas été fait mention de la charmante maison de campagne que chacun envoyait et admirait. Il en fit la remarque au vieillard, en lui demandant auquel de ses héritiers il la destinait...

Le bonhomme, qui déjà avait oublié qu'il se trouvait en face de la mort, lui répondit naïvement : *Oh ! pour celle-là, je la garde !...*

La ville des escaliers.

La municipalité de Lausanne ouvre un concours pour la construction d'un escalier entre la rue des Deux-Marchés et la place du Tunnel. Out ! un de plus à grimper ! gémiront les asthmatiques.

Il est de fait que ce n'est pas ce genre de voie publique qui manque au chef-lieu, puisqu'il en possède actuellement 47, avec un nombre total de 2217 marches !

2217 marches à monter tous les jours !

— Heureux, trois et quatre fois heureux les habitants de Vevey, de Morges et de Carouge ! s'écriait un Lausannois du dernier cours de retardataires en songeant à cette effroyable escalade.

— Arrangez-vous pour n'avoir qu'à les descendre, repartit un loustic et ne vous lamentez plus.

La Suisse au XIX^e siècle. — La 22^e livraison de ce grand et intéressant ouvrage, publié en français par M. Payot, à Lausanne, et en allemand par MM. Schmid et Franke, à Berne, vient de paraître. Elle est tout entière consacrée à l'attrayante étude de M. Philippe Godet sur les arts plastiques dans la Suisse romande au dix-neuvième siècle. De nombreux portraits d'artistes et des reproductions de leurs travaux en augmentent encore l'attrait.

Charade.

Mon premier, cher lecteur, garantit les foyers ;
Et mon second tes fruits, et mon tout, tes papiers.

Nous n'avons reçu aucune réponse juste à l'énigme de samedi, dont le mot est : *sabot*.

En soirée-chez un pépiniériste :

— Ravissante, cette jeune fille ! Sa bouche, une cerise ; ses joues, deux pommes d'api...

— Oui, mais je trouve qu'elle fait un peu trop sa poire.

Une maman vient informer le proviseur du lycée que son fils est retenu à la maison par un malaise.

— Il croit, dit-elle, qu'il a pris la grippe en étude.

Le proviseur, qui sait à quoi s'en tenir sur le compte du petit bonhomme :

— Ne serait-ce pas plutôt l'étude qu'il a prise en grippe ?

THÉÂTRE. — **Don César de Bazan**, le drame en 5 actes, de MM. Dumanoir et d'Ennery, qui sera donné demain soir, fut représenté pour la première fois, à Paris, en 1844. Dès lors, la fidélité du public ne lui a jamais manqué. En dépit de toute sa coquinerie, Don César est un personnage des plus captivants ; c'est un mauvais sujet, une mauvaise tête, mais un bon cœur, et voilà pourquoi on lui pardonne bien des choses. — Pour terminer le spectacle, **Bébé**, la très amusante comédie de Najac et Hennequin. — Rideau à 8 heures.

On s'abonne au

CONTEUR VAUDOIS

dès le 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
Les nouveaux abonnés reçoivent gratuitement les numéros du mois précédant la date de leur abonnement.

Prix : Suisse, 1 an, fr. 4,50 ; 6 mois, fr. 2,50.

Bureau du CONTEUR : Rue Pépinière, 3.

Annonces : Agence Haasenstein et Vogler.

* L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

Au rabais, un solde de

12 COPIES DE LETTRES IN-4°

— 500 feuillets, Répertoire. —

à Fr. 2.

Le docteur DUCHESNE, de Paris, écrit : « Décidément, les **Pilules hémotogènes du docteur Vindevogel** sont pour moi le médicament par excellence dans toutes les convalescences. Lors d'une épidémie d'influenza je me suis toujours parfaitement trouvé de les avoir employées ; les résultats escomptés ont toujours été rapides et m'ont donné complète satisfaction ».

125 pilules à fr. 4,50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.